



UTILISATION DE LA CARTE DE CREDIT SUR INTERNET

Des achats encore plus sûrs sur Internet :

- Ne réglez vos achats en ligne par carte de crédit que sur les sites que vous connaissez ou auxquels vous faites confiance. Utilisez toujours un logiciel antivirus et protégez votre ordinateur contre les attaques extérieures (par ex. cheval de Troie)
- En particulier sur les pages où vous saisissez des données personnelles, assurez-vous que ces pages sont cryptées avec le protocole SSL. Vous pouvez reconnaître cette sécurisation par exemple au fait que l'adresse indiquée dans votre navigateur commence par « https », que le fond de la ligne est vert ou qu'un petit verrou est affiché sur la barre de navigation inférieure ou supérieure
- Saisissez l'adresse souhaitée directement dans la barre d'adresse du navigateur. Vous empêchez ainsi que les pages soient répliquées et utilisées pour capter les données
- Pour les commandes en ligne, lisez soigneusement les conditions générales de vente concernant les frais éventuels, les données sur le droit de rétractation ainsi que les modalités de paiement et de livraison
- Méfiez-vous des offres « appâts » où les commerçants vous proposent ce qui semble être des magazines gratuits, des abonnements à l'essai, des loteries pour des permis de travail aux États-Unis et divers autres produits gratuits. Vous pourriez conclure un contrat sans vous en rendre compte et tomber ainsi dans un gouffre financier
- Faites attention à ne jamais saisir votre code PIN sur Internet. Les commerçants en ligne sérieux ne le demandent jamais
- Utilisez différents mots de passe pour vos comptes en lignes
- N'indiquez jamais votre numéro de carte de crédit à des prétendues fins d'identification. Lorsque, en tant que titulaire de la carte, vous saisissez le numéro de votre carte, vous autorisez une transaction. Certains escrocs tentent de se procurer ainsi les données liées à votre carte de crédit pour ensuite débiter votre carte de crédit.
- Conservez toutes vos confirmations de commande et autres correspondances avec le commerçant afin de posséder un justificatif en cas d'éventuel problème
- De nombreux commerçants en ligne établissent leurs factures à l'aide de systèmes de paiements spéciaux, de sorte que le nom indiqué sur la facture ne correspond pas toujours au nom du commerçant. Les commerçants en ligne dignes de confiance indiquent cependant qu'ils utilisent ces systèmes de paiement sur les pages de paiement correspondantes
- Soyez sur vos gardes avec les courtiers/fournisseurs en ligne de services financiers qui vous sont inconnus. Ces derniers sont souvent illégaux et les sommes déposées ou les bénéfices ne sont pas versés comme il se doit par leurs opérateurs. Dans ces cas-là, nous n'avons aucun recours juridique, car nous ne pouvons faire valoir aucun droit de remboursement